Malaisie Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2026

Résumé exécutif

Les débarquements totaux de poissons marins en Malaisie ont atteint 1 393 398 t en 2025, soit une légère hausse de 0,1 % par rapport aux 1 392 130 t de 2024. Les débarquements totaux de 2025 proviennent des captures de 40 165 navires immatriculés, les chalutiers, les senneurs et les filets dérivants/maillants représentant une part importante des captures : chaluts (629 531 t ; 45,2 %), sennes coulissantes (335 350 t ; 24,1 %) et filets dérivants/maillants (283 818 t ; 20,4 %). En 2025, les débarquements de poissons marins de la côte ouest de la Malaisie péninsulaire (détroit de Malacca) se sont élevés à 745 983 t, soit 53,5 % du total national.

Les débarquements de thons néritiques ont totalisé environ 66 707 t en 2025 (4,8 % des débarquements de poissons marins de la Malaisie), soit une hausse de 3,5 % par rapport aux 64 452 t de 2024. Le thon mignon a dominé les débarquements (28 844 t), suivi de la thonine orientale (26 726 t), de l'auxide (11 047 t) et du bonitou (90 t). Les senneurs ont joué un rôle majeur dans les pêcheries côtières de thons néritiques, en particulier les navires des classes 40–69,9 TJB (zone C) et >70 TJB (zone C2). Sur la côte ouest de la Malaisie péninsulaire, qui est située dans la zone de compétence de la CTOI et comprend cinq États (Perlis, Kedah, Pulau Pinang, Perak et Selangor), les débarquements de thons néritiques sont passés de 18 326 t en 2024 à 12 616 t en 2025, soit une baisse de 31,2 %. Le total national de 2025 est resté dans la fourchette précédemment déclarée de 56 736 à 74 489 t pour la période 2016–2025, la capture la plus élevée ayant été enregistrée en 2017 (74 489 t).

Pour les navires de pêche malaisiens opérant en haute mer (océan Indien), la capture combinée enregistrée en 2025 s'est élevée à 4 006,17 t, comprenant les thons océaniques, les poissons porte-épée (marlins, espadon, voilier, makaires) et les poissons osseux divers (rouvet, escolier noir, coryphène, opah, thazard bâtard), contre 3 948,44 t déclarées en 2024, soit une hausse de 1,5 %. Les captures de germon sont passées de 2 234,02 t en 2024 à 2 576,47 t en 2025 (+15,3 %). En 2025, le germon a représenté 64,3 % de la capture totale, suivi du thon obèse (513,27 t ; 12,8 %) et de l'albacore (449,16 t ; 11,2 %). Les poissons porte-épée ont représenté 197,28 t (4,9 %) et les poissons osseux divers 267,49 t (6,7 %). Le listao a enregistré la capture la plus faible (2,5 t ; 0,06 %) en 2025.

.